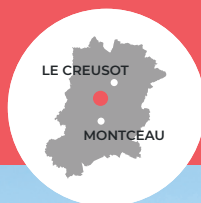
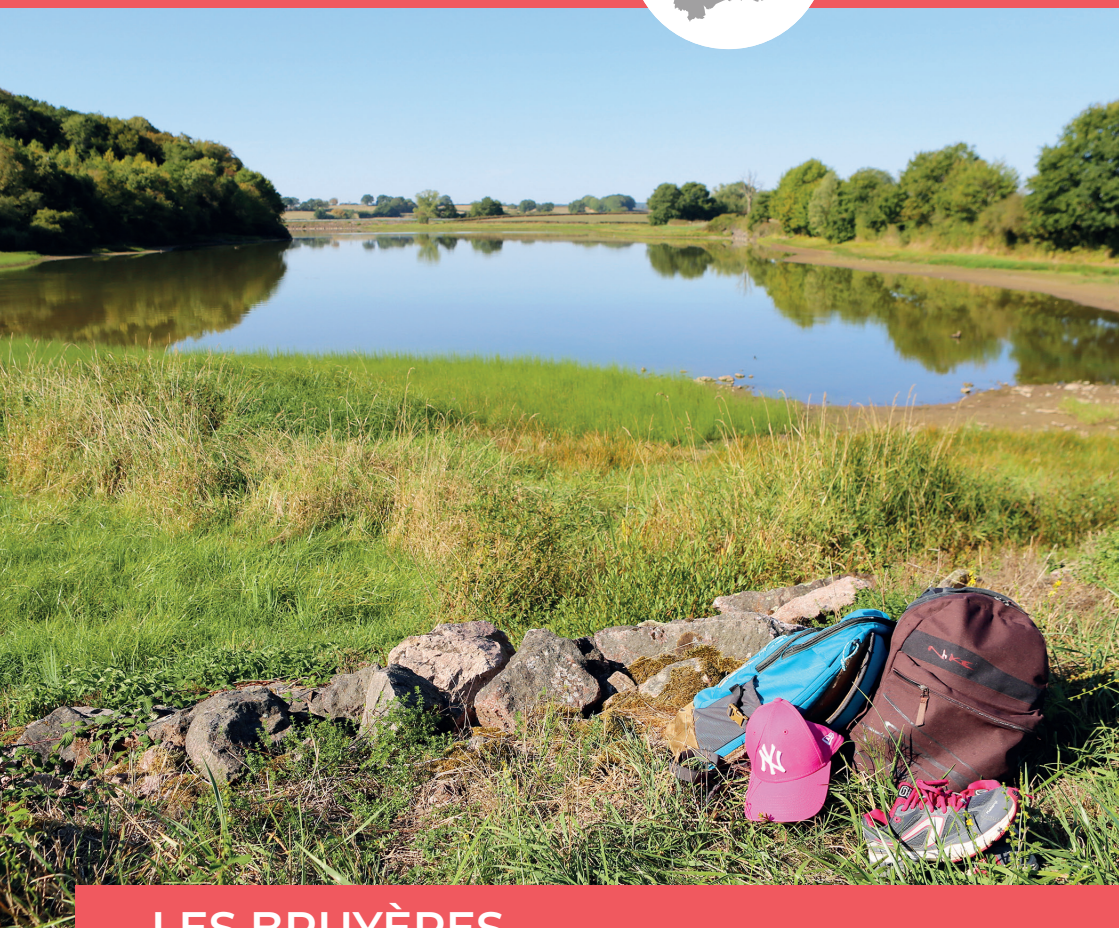


LES BIZOTS

*Balades Vertes Creusot Montceau
en Bourgogne du sud*



// BIZ1
// BIZGB



LES BRUYÈRES



10,3 km



3h



DÉPART
Place
de l'église



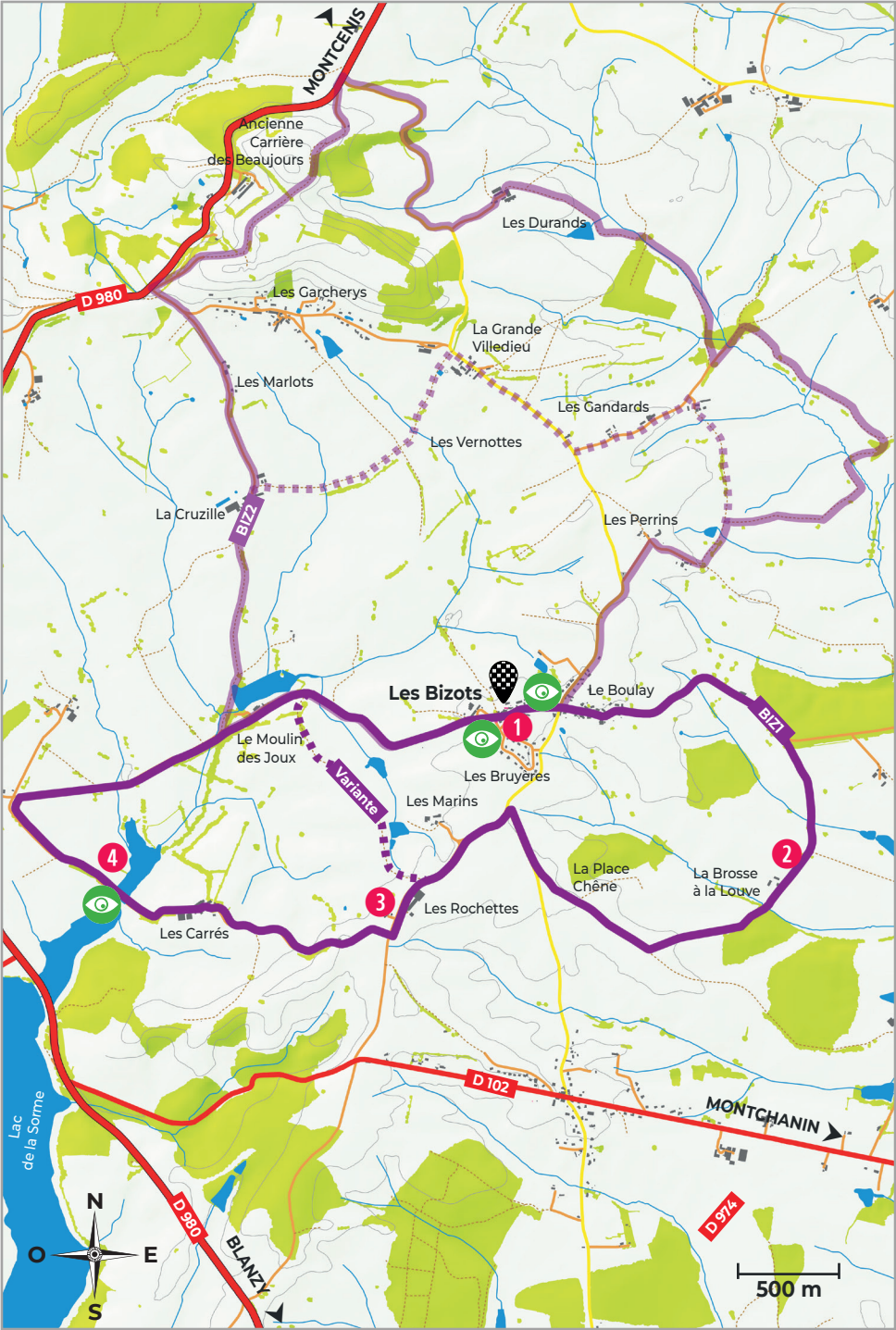
+ 142 m



**NIVEAU
DE DIFFICULTÉ**
Facile

BALISAGE





■ Itinéraire

Suivre le balisage jaune et le code BIZ1

1 DÉPART

Depuis l'église, descendre la rue du lac en direction de l'école. Au carrefour, traverser en face et continuer sur 2 km pour rejoindre le lieu-dit de la Brosse à la Louve.

 L'ÉGLISE ET SA CLOCHE

 FOUR À PAIN

2

Prendre le chemin sur 1,2 km jusqu'au lieu-dit la Place Chêne. Sur la route départementale D 269, tourner à droite. Après 350 m, prendre à gauche en direction du hameau des Rochettes.

3

Au hameau des Rochettes, prendre à droite la route goudronnée en direction des Carrés. Traverser le hameau et le lac.

 LAC DE LA SORME

4

Continuer sur 650 m. Au croisement, tourner à droite en direction du lieu-dit le Moulin des Joux. Enfin, continuer sur 1 km pour rejoindre l'église.



Possibilité d'additionner les sentiers BIZ1 et BIZ2 afin d'effectuer un parcours de 18 km appelé GB (grande boucle).



De nombreux points de repos sont aménagés le long du parcours.

■ Les Bizots

Hameau de la paroisse de Saint-Nizier-sous-Charmoy jusqu'en 1804, le village des Bizots naquit après l'édification de son église entre 1867 et 1871. À travers les paysages bocagers et le lac de la Sorme, découvrez le patrimoine naturel et historique des Bizots.

■ À découvrir



L'ÉGLISE ET SA CLOCHE



LE FOUR À PAIN



LE LAC DE LA SORME

D'une superficie de 215 ha, ce lac est le plus grand du département. Il se situe sur quatre communes : Les Bizots, Blanzey, Charmoy et Saint-Bérain-sous-Sanvignes.

■ Légende



POINT DE DÉPART



DISTANCE
À PARCOURIR



DURÉE



DÉNIVELÉ



NIVEAU
DE DIFFICULTÉ



À DÉCOUVRIR

■ Code du balisage pédestre

PR
Promenade et
randonnée

GR
Grande
randonnée

CONTINUITÉ



CHANGEMENT DE DIRECTION



MAUVAISE DIRECTION



Recommandations et conseils aux randonneurs

■ AVANT DE PARTIR :

- consulter la météo et se renseigner sur les particularités du site (période de chasse, risque d'incendie...) ;
- vérifier son équipement : eau et nourriture, trousse de secours, vêtements et chaussures adaptés, téléphone chargé, carte du circuit, boussole... ;
- adapter sa randonnée en fonction de ses capacités (durée, kilomètres).

■ PENDANT LA RANDONNÉE :

- respecter la faune et la flore ;
- ne pas laisser ses déchets sur place ;
- ne pas faire de feux et de camping hors des zones prévues à cet effet ;
- refermer les barrières rencontrées sur le parcours ;
- préserver la tranquillité des lieux (tenir son chien en laisse, ne pas crier...) ;
- rester sur les sentiers balisés.

N° D'URGENCE : 112

Vous rencontrez un problème (arbre tombé, signalétique...) ?

Signalez-le à l'Office de Tourisme Creusot Montceau.

■ Pour en savoir plus

OFFICE DE TOURISME CREUSOT MONTCEAU

LE CREUSOT

Château de la Verrerie

☎ 03 85 55 02 46

MONTCEAU

Quai Général de Gaulle

☎ 03 85 69 00 00

www.creusotmontceautourisme.fr

■ Crédits

© Sophie Vannier - CUCM
© Mickaël Denni
© Jean-Paul Luard

■ Conception

Service communication
communauté urbaine
Creusot Montceau

■ Impression

OT Creusot Montceau
SEIC

■ Date de publication

2022

« Balades Vertes », concept créé
et soutenu par le Département
de Saône-et-Loire